

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/France-Gravelines-tampon>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Des accidents nucléaires partout > **France : Gravelines : Non respect des spécifications techniques d'exploitation relatives au tampon d'accès matériel**

21 août 2012

France : Gravelines : Non respect des spécifications techniques d'exploitation relatives au tampon d'accès matériel

Le réacteur n° 5 de la centrale de Gravelines est à l'arrêt pour maintenance et renouvellement d'une partie de son combustible depuis le 19 mai 2012. Le 21 août 2012, des opérations de redémarrage du réacteur sont en cours. EDF détecte le desserrage de l'un des 88 goujons du tampon d'accès matériel. Ceci est contraire aux spécifications techniques d'exploitation qui exigent dans cette phase que le tampon soit boulonné sur toute sa périphérie.

Ce constat fait suite à la détection, le 20 août 2012, d'un débit de fuite de l'enceinte de confinement vers l'extérieur supérieur au seuil admissible. EDF réalise alors des investigations sur la boulonnerie du tampon d'accès matériel et sur les sas du bâtiment réacteur. EDF découvre le 21 août 2012 que le goujon repéré 78 est desserré. Le goujon est resserré et tous les autres goujons vérifiés.

EDF a apporté la démonstration que la tenue mécanique du tampon est assurée en l'absence de l'un des 88 goujons. Par ailleurs, l'étanchéité du tampon n'était pas remise en cause, le débit de fuite détecté le 20 août 2012 provenait d'un dispositif de prélèvement et de mesure de la radioactivité à l'intérieur de l'enceinte. La fuite est réparée.

Cet événement n'a pas eu de conséquence sur la sûreté et l'environnement.

Cet événement a été classé au niveau 1 de l'échelle INES.

<https://www.asn.fr/layout/set/print/content/view/full/87651>